Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 31/07/2023

ZAKUW rappelle Hochet Cosmo II



- Noms des modèles ou références concernés : **Hochet Cosmo II Argile / Muscade / Neige**
- Marque : **Zakuw**
- **GTIN 3760354202297 Lot Tous les lots**
  GTIN 3760354202303 Lot Tous les lots
  GTIN 3760354202280 Lot Tous les lots
- Conditionnements : **individuel**
- Date début/fin de commercialisation : **du 15/05/2022 au 18/07/2023**
- Informations complémentaires : **Hochet en bois et silicone alimentaire de couleur marron, beige ou blanc**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **revendeurs divers**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **présente un caractère dangereux dû au risque d'étouffement par régurgitation causé par le hochet complet.**
- Risques encourus par le consommateur : **Arrêt respiratoire**
- Description complémentaire du risque : **Ce jouet étant destiné aux enfants trop jeunes pour s'asseoir tout seul, la forme et la taille du hochet s'avèrent non satisfaisantes en raison du dépassement du gabarit utilisé lors des essais.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente, Détruire le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement, Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **vendredi 10 novembre 2023**

CONTACT

- Numéro de contact : **0768026731**
- Informations complémentaires publiques : **Ne plus utiliser le hochet. Prendre contact avec le point de vente pour le remboursement. Rapporter le hochet si possible ou envoyer une photo du produit en attestant par mail avoir pris connaissance du risque et en s'engageant à le jeter.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre